



**Réponse de Monsieur Christian GILLET,  
Président du conseil départemental du Maine-et-Loire,  
au rapport d'observations définitives de la chambre  
régionale des comptes des Pays de la Loire  
en date du 25 juin 2015**

CHAMBRE RÉGIONALE  
Le 26 juin 2015  
26 JUN 2015  
DES COMPTES

LE PRÉSIDENT

CRC Pays-de-la-Loire

KPL GA150751 KJF

26/06/2015

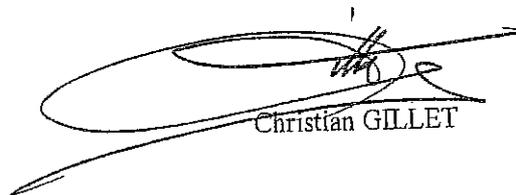
Monsieur le Président,

Par courrier en date du 28 mai 2015, vous m'avez transmis les observations définitives de la chambre régionale des comptes suite à l'examen de la gestion de la SPLA de l'Anjou (réf. KPL GD151088 KJF)

J'ai pris bonne note de votre analyse concluant à la bonne situation financière de la société.

Je prends également en considération vos observations relatives à la nécessaire évolution du cadre conventionnel qui permet la mise à disposition du personnel de la SODEMEL à la SPLA. L'adhésion prochaine des deux sociétés à un groupement d'intérêt économique GIE a notamment pour objectif de contribuer à cette clarification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Christian GILLET

Monsieur François MONTI  
Président de la CRC Pays de la Loire  
25 Paul Bellamy  
BP 14119  
44041 NANTES CEDEX 1